

# LASNE NATURE

BULLETIN TRIMESTRIEL PUBLIE PAR L'ASBL "LASNE NATURE" • RUE DE FICHERMONT 3 • 1380 LASNE

SEPTEMBRE - OCTOBRE - NOVEMBRE 1993 • N° 15 • Editeur responsable: Y. DELAIN - 11 rue de Ceroux - 1380 Lasne

## L'AFFAIRE DE LA CARRIERE TROISIEME DECHARGE AUTORISEE

### A QUELLES CONDITIONS ?

*A en croire les journaux - car, à la mi-août, la Commune ne savait rien d'officiel à ce sujet- la Députation Permanente du Brabant a finalement autorisé l'exploitation d'une décharge de classe 3 ( terres non contaminées et déchets de démolition d'immeubles) sur le site de l'ancienne carrière Troisième à Couture. L'autorisation serait assortie d'une série de conditions en vue de rencontrer certaines préoccupations d'opposants au projet de la Sté De Kock Wavre. Les divers journaux donnent à cet égard des détails contradictoires, qui sont généralement loin d'être rassurants.*

*Attendons les textes pour y voir clair. Déjà , de toutes parts on nous questionne sur l'attitude que LASNE NATURE adoptera.*

*Nous affirmons ici avec force que notre Association, après publication de l'Arrêté, continuera à se battre pour que l'esprit et la lettre de la législation sur les décharges contrôlées soient respectés, sauf cas improbable où les conditions figurant dans l'Arrêté de la Députation Permanente s'avèreraient être les nôtres.*

*Dans cette législation, il est stipulé que l'exploitation ne peut avoir lieu que dans des conditions propres à en limiter les effets négatifs.*

### COMMENT SE BATTRE ?

*Nous le ferons, comme toujours, à notre manière. C'est-à-dire :*

*1°) en ne négligeant aucune intervention pouvant mener à un arrangement amiable, pourvu que nos objectifs soient atteints;*

*2°) en introduisant, parallèlement à cela, et en étroite collaboration avec les autres opposants, toutes les réclamations officielles et actions en justice propres à empêcher que débute une exploitation dangereuse.*

*Mais soyons clairs : nous ne tenons*

*pas la réclamation, la campagne de presse ni l'action en justice pour des fins suffisantes. A elles seules elles ne nous feront pas atteindre nos objectifs ultimes.*

### NOS OBJECTIFS

*Il y en a trois principaux :*

*- obtenir qu'on comble, partiellement, la carrière,*

*- que ce soit fait à l'aide d'un charroi d'un tonnage très inférieur à ce qui est actuellement envisagé*

*- et que les mesures de tri des gravats et d'élimination des déchets suspects, avant leur épandage, s'appliquent à tous les chargements.*

### LE TROU A COMBLER PARTIELLEMENT

*Nous tenons pour nécessaire qu'on comble, partiellement, le trou de l'ancienne sablière. Dans l'état où il est, il comporte divers dangers pour les riverains : le danger de perpétuation de dépôts sauvages d'ordures diverses, de mouvements de terrains et notamment d'éboulement de la falaise en cas de fortes pluies, s'accompagnant d'une diminution de superficie des jardins situés en contre-haut.*

*M. et Mme Troisième, propriétaires du site, ont, il y a quelques années, tenté de parer à ces conséquences de l'exploitation de leur carrière en s'adressant à la Sté DE KOCK officiellement agréée pour exploiter des décharges de Classe 3. Il faut avouer que, toutes considérations d'espérance de profits supplémentaires mises à part, leur démarche était plus que défendable.*

*Nous jugeons inacceptables les modalités du remplissage que la Sté De Kock se propose de faire, c'est tout.*

### AGENDA

#### SEPTEMBRE 1993

##### JEUDI 2

20h: Réunion du GROUPE SENTIERS au Centre sportif de LASNE.

##### VENDREDI 3, SAM. 4, DIM. 5

NAMUR: Palais des Expositions  
9e Salon VALERIANE de la santé et de la terre. Org: Nature et Progrès. Voir détails p. 12

##### SAM. 11, DIM. 12

JOURNEES DU PATRIMOINE  
Programme des visites à LASNE en page 2. Org.: CERCLE D'HISTOIRE, ARC et LASNE NATURE.

##### DIMANCHE 19

ESNEUX ( vallée de l'Ourthe )  
40e JOURNEE NATIONALE POUR LA PROTECTION DE LA NATURE .  
Org.: Entente Nationale.  
Voir détails p. 12.

##### DIMANCHE 26

LASNE : Rallye vélos VTT. Org. : Commerçants deLasne. Voir détails p.12

##### JEUDI 30

20 h : Réunion mensuelle de LASNE NATURE au Centre sportif et culturel de Maransart.

#### OCTOBRE 1993

##### SAM. 2, DIM. 3

2e FETE 93 DES JARDINS D'AYWIERS.  
Ouvert les deux jours de 10 à 18 heures.  
Accès par la porte W rue de l'Abbaye.  
Stand LASNE NATURE.  
Voir détails p. 12.

##### JEUDI 7

20h: Réunion du GROUPE SENTIERS au Centre sportif de Lasne.

##### DIMANCHE 10

JOURNEE DE GESTION DE LA RESERVE NATURELLE DU RU MILHOUX. Rendez-vous dès 9 h 30 le long de la réserve, rue de l'Abbaye. Bottes indispensables.  
Voir notre article.

##### SAMEDI 16

LA HULPE. PROMENADE CHAMPIGNONS DE LASNE NATURE  
Rendez-vous : 9h 30 Parking de la ferme du château.

*Suite page 2*

*Suite page 3*

**SUITE DE L'AGENDA**

OCTOBRE 1993

**JEUDI 28**

20 h : ASSEMBLEE GENERALE de l'asbl LASNE NATURE au Centre sportif et culturel de Maransart. Voir communiqué p. 5.

**SAMEDI 30**

JOURNEE DE GESTION DE LA RESERVE NATURELLE DU RU MILHOUX. Rendez-vous dès 9 h 30 le long de la réserve, rue de l'Abbaye. Bottes indispensables. Voir notre article p. 6.

NOVEMBRE 1993

**JEUDI 4**

20h: Réunion du GROUPE SENTIERS au Centre sportif de Lasne.

**SAMEDI 14**

10h: LASNE NATURE. PROMENADE ORNITHOLOGIQUE sous la conduite de M.Eric de Mevius. Rendez-vous: Parking ancienne gare Aywiers- Maransart, route de l'Etat.

**JEUDI 26**

20h: Réunion mensuelle de LASNE NATURE au Centre sportif et culturel de Maransart.

**DIMANCHE 28**

JOURNEE DE GESTION DE LA RESERVE NATURELLE DU RU MIHOUX. Rendez-vous dès 9h30 le long de la réserve, rue de l'Abbaye. Bottes indispensables. Voir notre article p. 6.

**COMMENT ATTEINDRE NOS RESPONSABLES:****Le président:**

Yves DELAIN, au 633 38 16

**Les vice-présidents:**

Yves LIMAUGE, au 633 18 83 après 20 h 30  
Michel SCHEYS, au 633 13 31 le lundi de 20 à 21 h 30

**Secrétariat:**

Didier GELUCK, au 633 30 24

**Trésorerie:**

Geneviève Van Acker, au 633 16 19

**Groupe Sentières:**

Monique DEKKERS, au 633 11 28 après 20 h 30  
Paul LECHARLIER, au 633 15 87

**Réserve du Ru Milhox:**

Erik SEVERIN, au 653 55 79 après 20 h

**Eau et pollutions:**

Alain CHARLIER,  
au 633 41 93 après 18 h

**Urbanisme:**

Anne MARCHAND, au 633 33 29

**Promenades:**

Marie-Madeleine LECHARLIER, au 633 15 87

**Patrimoine et problèmes de circulation:**

Françoise BORTELS, au 633 36 44

**Contacts avec les écoles:**

Françoise TOBIE, au 633 35 03

**Comité de rédaction:**

Didier GELUCK, au 633 30 24

**Nos délégués à la CCAT de Lasne sont:**

Monique Dekkers et Anne Marchand.

**JOURNEE DU PATRIMOINE  
LES 11 ET 12 SEPTEMBRE 93**

Pour la première fois en 1993, la commune de Lasne sera présente auprès de ses voisines (La Hulpe, Rixensart, Ottignies, Genappe, Braine-l'Alleud, Waterloo) pour accueillir les visiteurs de tout le pays qui viendront admirer les sites et les monuments remarquables de notre charmante région. Les manifestations des Journées du Patrimoine sont l'occasion pour beaucoup d'entre nous d'appréhender

l'église, le cloître et les bâtiments abbatiaux, et enfin les deux portes qui recèlent bien des trésors. Vous vous promènerez le long de la réserve naturelle du Ru Milhox récemment créée et au sujet de laquelle des délégués de l'asbl Lasne Nature vous donneront sur place les renseignements voulus. Le périple se terminera sur le site de l'ancienne filature de soie artifi-



Vue ancienne de l'église St-Etienne à Ohain

d'abord combien notre patrimoine naturel et monumental est riche et pour ensuite comprendre pourquoi il faut le protéger.

Pour cette organisation, le Cercle d'Histoire de Lasne s'est associé à l'asbl Lasne Nature et à Action et Recherche Culturelles (ARC) pour présenter trois circuits de découverte axés cette année sur le thème général retenu au niveau européen et illustré par le vers de Verlaine " Voici des fruits, des fleurs, des feuilles et des branches".

L'Administration communale accorde également son appui apprécié à ces activités.

**1. CIRCUIT DE L'ABBAYE  
D'AYWIERS.**

Le site de l'abbaye d'Aywiers sera le premier jalon de ce tour pédestre conduit par notre ami Yves Limaugue qui, ce jour-là se transformera en guide éclairé pour nous conter l'histoire et les vicissitudes de l'ancienne abbaye. Seront commentés: la maison de l'aumônier des moniales, les jardins où s'élevaient

cielle de Maransart (1905-1930) dont l'histoire n'aura plus de secrets pour vous.

Visite guidées uniquement à 10 et 14 h le samedi et le dimanche. Départ du parking de l'ancienne gare vicinale de Maransart-Aywiers en face des numéros 194 à 202 de la route de l'Etat.

**2. CIRCUIT DES  
CHAPELLES.**

A l'occasion du lancement du nouveau livre de l'ARC, " Chapelles , Croix et Potaies de Lasne" (voir information par ailleurs) , le Cercle d'Histoire et l'ARC vous convient à un tour de Couture et de Maransart qui vous fera découvrir les principales chapelles de ces deux villages.

Vous pourrez ainsi mieux connaître quelques-uns de nos plus intéressants témoins de la vie religieuse d'autrefois: chapelle St-Germain et sa fontaine miraculeuse, Ste-Lutgarde, Bon Dieu de Pitié, Notre -Dame de Lourdes, etc ...  
Départ: terrain communal au bas de

Suite de la première page

# LA DECHARGE

## DES CAMIONS DE PETIT TONNAGE

Moyen évident de ne causer aucun dommage exceptionnel aux bâtiments des riverains, ni aux voiries, ni aux passants. A noter que ce qui est en cause, ce sont les voiries, les riverains et les passants non seulement aux abords immédiats de l'entrée de l'ancienne sablière, mais bien dans tous les villages et hameaux qui sont à traverser pour accéder à cette entrée en partant des grands axes routiers, tous extérieurs à Lasne. Les nuisances à attendre des allées et venues de camions pesant, en charge de 25 à 30 tonnes sont insupportables, compte tenu de la configuration particulière du réseau routier et de la vocation, généralement résidentielle et, parfois, commerciale des villages à traverser. Certes, l'usage de camions de petit tonnage revient plus cher à l'exploitant. Peut-être même devrait-il soustraire certains transports, au départ d'une aire de tri-recyclage proche d'un grand axe routier. Libre à lui de se servir de sa flotte de gros tonnages en amont de cette aire de tri.

Cette dernière constituerait d'ailleurs un élément essentiel d'un système performant de contrôle intégral des chargements que nous appelons de nos vœux. Nous y revenons dans un instant.

Système coûteux, sans doute, pour l'exploitant. L'exploitant nous excusera de penser que le coût, matériel et humain, des nuisances à supporter du fait de son activité si celle-ci devait s'exercer de la façon dont il l'envisage, dépasse, de loin, ce coût-là.

## UN CONTROLE PREVENTIF INTEGRAL DES CHARGEMENTS

C'est là notre troisième objectif, et non le moindre. Il se justifie par l'extrême fragilité de l'environnement de la carrière. Aucune vérification par coup de

sonde, suivie d'éventuelles sanctions s'abattant sur un gérant ou administrateur-délégué réputé responsable, ne donne la garantie qu'on est à l'abri d'une pollution accidentelle de la nappe aquifère alimentant le Ru Milhous, sa Réserve naturelle et les étangs avoisinants, pollution dont certaines études hydrogéologiques font craindre qu'elle puisse affecter aussi le captage d'Aywiers de l'Intercommunale des Eaux.

Qu'on nous entende bien: nous ne faisons ici aucun procès d'intention à personne. Le responsable, dans l'hypothèse que nous venons d'évoquer, serait à nos yeux plutôt une victime, parmi d'autres, d'un système de vérification inadéquat, conforme, peut-être à la logique administrative, mais non à la logique industrielle.

Et c'est une logique industrielle qu'il nous faut suivre ici: comme là où s'exerce le contrôle de qualité de TOUS les produits sortant de l'usine, et non, par coup de sonde, la vérification de temps en temps d'un article dans la chaîne. C'est qu'une erreur, un accident, pour nous comme pour ces industries, coûtent trop cher.

Qu'on y songe: le contenu d'un bidon d'huile de vidange, mêlé aux gravats (et ce n'est ni l'administrateur-délégué de la société exploitante, ni le préposé à l'entrée de la décharge qui l'auront mis...), pénètre dans la nappe, y diffuse, sort de terre et provoque dans la Réserve naturelle des dégâts sans commune mesure avec le caractère apparemment véniel de la cause.

La fragilité de l'environnement de la carrière "Troisième" exige qu'on instaure des conditions draconiennes de contrôle de ce que l'on met en décharge, et d'élimination assurée de ce qu'on ne peut y mettre.

Le contrôle intégral des chargements s'impose. Une façon de le réaliser consisterait à imposer à l'exploitant de procéder, sur une aire de tri-recyclage, à une rupture de charge, comme nous l'avons évoqué plus haut.

Dans ses conditions, la Députation Permanente du Brabant a-t-elle prévu cela, ou quelque chose d'équivalent? Attendons la publication de l'Arrêté, nous aviserons de ce qu'il y a lieu de faire.

## LA SOLUTION COMMUNALE

**On sait que tous les conseillers communaux de Lasne, ceux de la majorité comme ceux de l'opposition, ont, récemment encore, affirmé leur solidarité dans cette affaire: ils sont unanimes à ne pas vouloir du projet présenté par la Sté De KockWavre. La pétition qu'ils ont signée en même temps que le Comité contre la Décharge, La Compagnie Intercommunale des Eaux et notre asbl Lasne Nature, n'est pas la seule marque de cette solidarité. Les mêmes idées relatives au destin à donner à la carrière ont surgi dans des partis politiques différents.**

**Nous sommes ainsi assurés que le bourgmestre, M.Rotthier, recevra de nombreux appuis lorsqu'il tentera de concrétiser la solution qu'il évoquait devant la presse le 13 mai dernier, lors de la clôture de l'enquête publique portant sur la demande de la Sté De Kock.**

**Il a souhaité qu'après le comblement partiel du site, la carrière devienne un espace public.**

**Lasne Nature se réjouit de cette intention et demande instamment aux personnes qui contribueront à la réaliser de le faire en ayant en tête les conditions à mettre au comblement partiel, rappelées dans cette article.**

**Nous espérons les avoir convaincues et, si jamais ce n'était pas le cas, nous serions heureux qu'elles veuillent nous faire connaître leur point de vue. Du choc des idées...**

Fernand DEBREYNE  
Groupe Urbanisme  
et Aménagement du Territoire

Les marécages sont des terres à l'abandon, du moins selon l'opinion commune. Des mots comme marais, tourbière et autre palude évoquent au mieux humidité, maladie, difficultés et danger... Rien n'est cependant plus contraire à la réalité, car bien loin d'être des friches, ce sont des écosystèmes parmi les plus fertiles et les plus productifs de la planète.

# QU'EN EST-IL DE RENIPONT-PLAGE ?

Depuis longtemps déjà des bruits couraient à son propos. Ce n'étaient que projets de construction d'une série de maisons, voire d'un grand hôtel.

Si à nos questions posées en haut lieu, on répondait qu'il n'en était pas question, la cessation d'activités de pêche et de baignade, la vente de la propriété occupée par le garage Toyota située le long de la route et jouxtant la plage relançaient les rumeurs. Le plan d'eau aurait été comblé. Renipont -Plage était mort.

Puis, au début de l'été, Renipont -Plage reprenait ses activités et la presse faisait écho à l'évènement, signalant que si le nouvel exploitant avait obtenu l'autorisation nécessaire pour l'étang de pêche, l'autorisation pour les baignades tardait à être accordée par la Région wallonne.

Les autorisations une fois accordées pour les deux activités, nous avons rendu visite au nouveau gérant, M. Freddy Culot, qui nous a fait visiter les lieux.

## Pêche et baignades

Le site, d'une douzaine d'hectares, présente un double plan d'eau alimenté par des sources indépendantes de la Lasne. La plus grande partie est destinée à la pêche, l'autre à la baignade, avec une partie peu profonde pour les enfants.

Depuis la fermeture d'Ohain-Plage suite à la vente du site, où on a construit une grosse villa, (en zone verte! Comment ? Allez savoir!) Renipont-Plage est le seul endroit en Brabant Wallon où on peut encore jouer d'une plage et d'un plan d'eau de natation des plus démocratiques.

Espérons que le nouveau gérant bénéficiera bientôt d'une garantie de location plus longue, car il a déjà entrepris des travaux de rénovation sous l'oeil attentif de la Région wallonne: douches d'eau chaude, toilettes séparées pour pêcheurs et baigneurs, vestiaires, rétablissement de digues affaissées.

Quant à la qualité des eaux de baignade elle fait l'objet de contrôles réguliers et apparaît comme une des meilleures qui soit.

## Mini-Réserve naturelle

D'autre part, l'exploitant voudrait qu'une partie des zones voisines de

l'étang devienne une sorte de réserve naturelle où trouveraient refuge plantes et faune protégées. Un de nos lecteurs y a observé et photographié

tout récemment un couple de Grèbes huppés qui y nichaient et le gérant les a vus, flanqués de trois petits. Souhaitons que Renipont-Plage reprenne vie et continue ainsi de jouer son rôle de sport-nature à la grande joie des baigneurs et pêcheurs de la région.

Paul LECHARLIER



Couple de Grèbes Huppés observé par notre lecteur M. Tabureau sur l'étang de Renipont-Plage le 17 Juin 93

## NOS TALUS: VIVANTS OU RASES ?

Personne n'y comprend plus rien. Alors qu'il avait été décidé de ne plus procéder au fauchage systématique des talus et bords de route au printemps (sauf aux endroits où la chose est nécessaire pour la sécurité de la circulation) cette pratique a été reprise de plus belle en ce printemps de 1993.

Pourquoi ? La commune a-t-elle changé à nouveau de tactique, les ordonnances communales n'ont-elles pas été respectées... ou a-t-on écouté les plaintes de quelques riverains qui voudraient des talus aussi ras que des terrains de golf ?

Cette mesure avait été prise afin de ne pas perturber la faune et la flore, d'éviter

ces talus rasés qui ne retiennent plus aucune pluie . Une tonte générale de fin de saison avait été décidée.

Nous avons fait écho à cette ordonnance de la commune dans notre numéro de décembre 1991. Dans son numéro de juin 1992, la revue officielle de la commune " La vie à Lasne " publiait un article sur le même sujet , expliquant les avantages de cette nouvelle façon de concevoir l'entretien des talus.

Nous aimerions savoir quelle politique sera appliquée au printemps prochain. De nombreux promeneurs avaient été heureux de voir réapparaître le long de nos chemins des fleurs devenues rares. Devront-ils à nouveau déchanter ?

D. G.

## LA LASNE A LA RTBF

Nous annonçons dans notre numéro de juin que les centres de production de Namur et Charleroi de la RTBF réalisaient à l'initiative de Bernard Gillain, une série de courts reportages sur quelques rivières de Wallonie( dont la Lasne) pour l'émission "CE SOIR".

Leur diffusion était programmée en juillet.

"CE SOIR" ayant été rayée des programmes, nous apprenons un peu plus tard que le Journal Télévisé de 19h30 passerait ces films.

Le décès du Roi ayant bien entendu perturbé toute la programmation, c'est seulement le mardi 10 que la série a démarré sous le titre de "RETOUR AUX SOURCES". Renseignements pris, les séquences consacrées à la Lasne passeront , en principe, à partir du 23 août, soit après la parution de ces lignes.

# LA LUTTE CONTRE L'EROSION

## UNE BONNE STRUCTURE DU SOL EN EST LE MEILLEUR FACTEUR

### UN BON ETAT STRUCTURAL DU SOL PERMET:

- Une facilité de pénétration des instruments de culture et de préparation des lits de semences.

- Une bonne germination, une pénétration rapide et profonde des racines.

- Une bonne aération au niveau des racines et des micro-organismes qui ont besoin d'air.

- Une bonne circulation de l'eau et une meilleure rétention grâce aux capillaires.

### LA TENEUR EN HUMUS

Le premier signe de dégradation de la structure du sol est le "glaçage" du sol, formation d'une croûte qui imperméabilise sa surface, empêchant toute infiltration et favorisant le ruissellement de l'eau. Par manque d'humus, l'activité biologique (la vie du sol) se réduit considérablement et rend le sol compact, imperméable; ceci devient le principal facteur d'érosion.

### LE COUVERT VEGETAL

Protégé par celui-ci, le sol retient l'eau de pluie et lui donne le temps de "percoler" vers les nappes souterraines. Lorsque ce couvert est absent, sur une pente, après une forte pluie, l'eau ruisselle et entraîne au loin les particules fines, porteuses d'éléments fertilisants, appauvrissant ainsi le sol et le rendant parfois impropre à la culture. Un exemple: sur sol sensible dans nos régions, l'érosion peut atteindre en moyenne 15 tonnes par hectare, ce qui représente une perte de 1mm d'épaisseur de couche arable par année !

### LES CONSEQUENCES PRINCIPALES DE L'EROSION

1. Au niveau de l'exploitation agricole: perte de terres en quantité et en qualité, coûts de production plus élevés, frais de réensemencement, rachat d'engrais, travail du sol supplémentaire, baisse de

**JEUDI 28 OCTOBRE 1993**

**ASSEMBLEE GENERALE 1993**  
**de l'ASBL LASNE NATURE**

Centre Sportif et Culturel de Maransart, 20 heures.

Ordre du jour :

1. Rapport d'activités de l'exercice 1992-1993.
2. Nomination du commissaire aux comptes.
3. Rapport financier de l'exercice.
4. Modification des statuts, confirmation de changement du siège social.
6. Election.
7. Perspectives pour 1993-1994.
8. Divers.

Verre de l'amitié.

*Ce texte tient lieu de convocation.*

*En effet, ce bulletin est distribué dans toutes les maisons de Lasne et envoyé par poste à tous nos membres hors Lasne. C'est donc l'ensemble de nos membres qui est avisé de la tenue de cette assemblée. Rappelons que tous sont bienvenus, mais que, statutairement, seuls les membres effectifs ont le droit de vote. Ils recevront une convocation personnelle.*

rendement des semis tardifs.

2. Au niveau de l'environnement général:

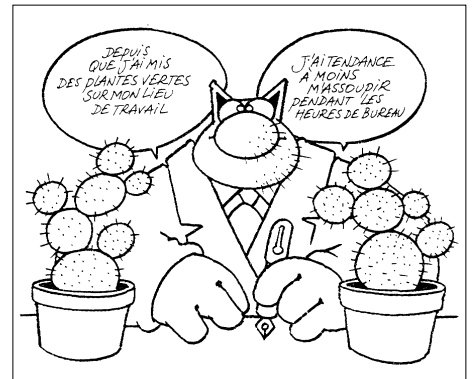
Les boues se déposent sur les voiries, colmatant les conduites, les tuyauteries, les fossés. Les berges des cours d'eau se fragilisent, les lits des rivières et des bassins d'orage s'ensavent, causent des inondations. On constate également une eutrophisation des cours d'eau (surcharge d'éléments nutritifs).

### COMMENT MAINTENIR UNE BONNE STRUCTURE DU SOL ?

- Apporter des matières organiques riches en cellulose, compostées de préférence avant incorporation au sol (un taux d'humus de 1,5 à 2% est considéré comme un minimum dans nos régions).
- Pratiquer une rotation variée, garantie du maintien de la fertilité et de la bonne structure du sol.
- Veiller à maintenir un pH neutre, surveiller les amendements calcaires.
- Choisir le bon moment pour travailler le sol, réduire au maximum le nombre de passages, adapter la pression de gonflage des pneumatiques à la charge supportée.
- Fissurer les structures massives, les semelles compactes pour augmenter la porosité et permettre à l'eau de s'infiltrer.
- Protéger la surface du sol (cultures, engrais verts, mulchage).

E.S.

Source: AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT  
"DES PRATIQUES SIMPLES ET RENTABLES"  
(Ministère de l'Agriculture et de  
l'Environnement, pour la Région wallonne).



### TOUS LES DEUX MOIS: RAMASSAGE DES GROSSES PIECES

#### OCTOBRE 1993

Le lundi 4: dans les rues de la tournée de ramassage des poubelles du lundi.  
Mercredi 6: celles du mercredi.  
Vendredi 8: celles du vendredi.  
Mardi 12: celles du mardi.  
Jeudi 14: celles du jeudi

#### DECEMBRE 1993

Le lundi 6: dans les rues de la tournée de ramassage des poubelles du lundi.  
Mercredi 8: celles du mercredi.  
Vendredi 10: celles du vendredi.  
Mardi 14: celles du mardi.  
Jeudi 16: celles du jeudi.

### LE DEPOT DE LA RUE DE LA CLOSIERE

*Ce dépôt a coté de l'ancienne maison communale de Lasne est appelé à disparaître. Il ne sera plus accessible que les samedis de 10 à 18 heures.*

# APPEL A TOUS CEUX QUI ONT SOUSCRIT POUR LA

## *Réserve du Ru Milhoux*

nous au 02/653 55 79 (après 20 h) la date que vous aurez choisie. Nous pourrions ainsi organiser les journées en fonction du nombre de participants prévus. Vous devrez vous équiper de bonnes bottes imperméables et selon la température du moment de vêtements plus ou moins chauds.



Il y a tout juste un an, nous inaugurerions notre réserve naturelle acquise grâce à la participation financière de nombreux souscripteurs.

Acheter le terrain est une chose, le gérer en est une autre.

Si nous avons acquis cette zone humide, c'est bien pour la préserver, la gérer au mieux.

Il faut la rendre accueillante aux oiseaux, aux mammifères et à certaines espèces de plantes rares et communes, tout en limitant la prolifération d'autres plantes qui risquent de tout envahir.

Notre comité scientifique de gestion a établi des priorités et les travaux ont immédiatement commencé grâce au dévouement de quelques-uns nos membres. Des équipes chaussées de bottes (le terrain est marécageux), élaguent, fauchent, plantent, coupent ce qui envahit ou étouffe le ruisseau, agrandissent une mare. D'ici peu, nous construirons un poste d'observation pour les ornithologues.

**Vous, qui par vos dons, vous êtes préoccupés du sauvetage de cette zone, nous vous demandons, si vos forces, votre état physique vous le permettent, de consacrer UNE JOURNÉE PAR AN à la gestion de ce qui est désormais NOTRE RÉSERVE A TOUS.**

**Une équipe réduite s'est remise à l'oeuvre après la période de nidification.**

**Les prochaines journées générales de gestion sont :**

**le dimanche 10 octobre 93,**

**le samedi 30 octobre 93,**

**le dimanche 28 novembre 93,**

**le samedi 8 janvier 94,**

**le dimanche 13 février 94,**

**le samedi 12 mars 94.**

Ces dates seront rappelées chaque trimestre dans l'AGENDA.

Lieu de rassemblement: en bordure de la réserve, au coin de la rue de l'Abbaye et du Chemin à la Croix.

Consultez votre calendrier et téléphonez-

Si vous possédez bêche, cisailles, fourche, scie, apportez-les. Elles seront utiles, mais si vous n'avez aucun de ces instruments, nous en mettrons sur place à votre disposition.

Vous serez ravis de passer une bonne journée au grand air en contribuant à faire de VOTRE réserve un modèle du genre. Nous serons heureux de vous

retrouver ou de faire votre connaissance. Votre participation est indispensable à la réussite de notre entreprise.

D.G.

P.S. Il est évident que si vous n'avez pas souscrit de parts et si notre action vous intéresse, vous êtes également les bienvenus.

### MAURICE CAREME A OHAIN

rencontrant en promena-  
de son ami  
Edmond Vandercammen  
qui habitait  
chemin de l'Alouette:

*Me voici, à mon tour, au coeur de La Marache,  
Où lâché, comme moi, dans le vaste Brabant,  
Tu courais face au vent, au milieu des bourraches  
Avec une bruyère en fleur entre les dents.*

*N'avons-nous pas aimé les mêmes paysages  
Brûlant de mûre noire aux pentes des chemins ?  
N'avons-nous pas, enfants, parlé à ces sapins  
Qui nous menaient à la rencontre des nuages ?*

### LA PETARADE INFERNALE

*La moto "verte" et la voiture tout-terrain (quatre-quatre) sont à la mode. Les industriels en proposent divers modèles. Ces machins tonitrueux déferlent sur la nature interloquée: plages, dunes, forêts, marais, montagnes, rien n'est épargné. Vivez les dernières aventures du monde moderne! Profitez de l'environnement vierge!*

*Rares sont les communes qui les interdisent. De toute façon, les amendes sont dérisoires. Les seuls lieux prohibés sont les parcs nationaux et les réserves (encore heureux!)*

*Le ministère de l'Environnement (il s'agit de la France, nldr.) a mené une étude où il apparaît que les zones sensibles, celles dont le sol est le plus fragile et où la vie sauvage est la plus menacée, constituent les espaces favoris de ceux qui s'éclatent avec un moteur sous les fesses. Les deux nuisances principales des tout-terrain (ne parlons ni des gaz ni des huiles de vidange) sont le bruit et la destruction du tapis végétal. On les a chiffrées. Une moto "verte" ordinaire, dont le pot d'échappement n'a pas été trafiqué, s'entend à trois mille huit cents mètres; un quatre-quatre, à deux mille quatre cents. En une heure, sur un trajet de quarante kilomètres, la moto distribue ses décibels sur une superficie de près de trois cents kilomètres carrés. Adieu aigles et rouges-queues, lièvres et hermines... Les dégâts occasionnés au sol sont à proportion. En une heure, une moto "verte" saccage six mille mètres carrés de terrain; un quatre-quatre, dix-huit mille... Racines et tubercules arrachés. Touffes déchiquetées. Fleurs hachées. Insectes, araignées, escargots, lézards écrabouillés. Oiseaux terrorisés. Mammifères délogés. Faune perdue... Au premier orage, les ornières ouvertes se transforment en ravines.*

*Sans compter les crises de nerfs du naturaliste! Ce dernier, unissant sa voix à celle des amateurs de balades, d'oxygène et de gazouillis, réclame la mise hors la loi des monstres à moteur en dehors des routes asphaltées.*

*(Extrait du livre HUMEURS SAUVAGES de Yves PACCALET, publié chez Robert Laffont).*

LA CHRONIQUE DE Françoise BORTELS

# TRESORS DE NOTRE PATRIMOINE

Le 14 frimaire an V (4 décembre 1796) sonne le glas de l'abbaye d'Aywiers. Expulsées et dépouillées de leurs biens sur ordre de la République française, les religieuses prennent le chemin de l'exil. L'abbesse Claire de Marbais, accompagnée d'une quarantaine de ses consœurs, trouvent refuge les unes au château Turck à Glabais, les autres au château de la Motte à Bousval. En 1804, les moniales survivantes sont accueillies au château de Fauquez à Ittre. Par acte de donation du 9 décembre 1819, elles cèdent à l'église de ce village les quelques objets précieux qu'elles ont pu sauver du désastre. Il s'agit des reliques de sainte Lutgarde (+ 1246), figure de proue du monastère, dont nous connaissons la vie édifiante par le récit qu'en a fait son contemporain Thomas de Cantimpré. La pièce principale est une châsse en argent de 1624, offerte par l'abbesse Louise de Blaton à l'occasion de son jubilé. Les longs côtés de ce reliquaire sont divisés en deux tableaux évoquant les visions de sainte Lutgarde et plus particulièrement l'échange des coeurs entre elle et le Christ. Les pignons figurent l'un l'abbesse dona-

trice à genoux entre la Vierge et l'Enfant, l'autre saint Bernard également en adoration. Sa présence s'explique aisément par le fait qu'il fut le détonateur du mouvement cistercien en restaurant l'austérité primitive de la règle de saint Benoît. Voyageur infatigable, il soutint de nombreuses fondations dont Villers-en-Brabant qui deviendra une abbaye peu après son passage en 1147. Dans le transept droit de cette même église, au dessus de l'autel dédié à sainte Lutgarde, se trouve une autre châsse, en bois peint, datée de 1643, montrant l'apparition du Christ à la cistercienne entourée de motifs floraux. D'autres églises du Brabant possèdent encore quelques pièces provenant de l'abbaye d'Aywiers. Ainsi, l'église de Ways abrite un imposant groupe sculpté en chêne (XVIII<sup>e</sup> siècle ?) figurant Lutgarde et le Christ dans une iconographie particulière inspirée d'une autre vision de la sainte : un jour, où elle se trouvait devant le Christ en croix, il entoura Lutgarde de son bras et la serra contre lui à l'endroit de sa plaie, scellant leur union mystique. On retrouve une représentation analogue dans la chapelle dédiée à sainte

Lutgarde, sise le long de la rue de l'Abbaye à Couture.

Malgré le passage destructeur des révolutionnaires et de ceux qui les suivirent, d'autres témoins de la vie monastique au Val d'Aywiers subsistent encore, nous aurons l'occasion d'y revenir.

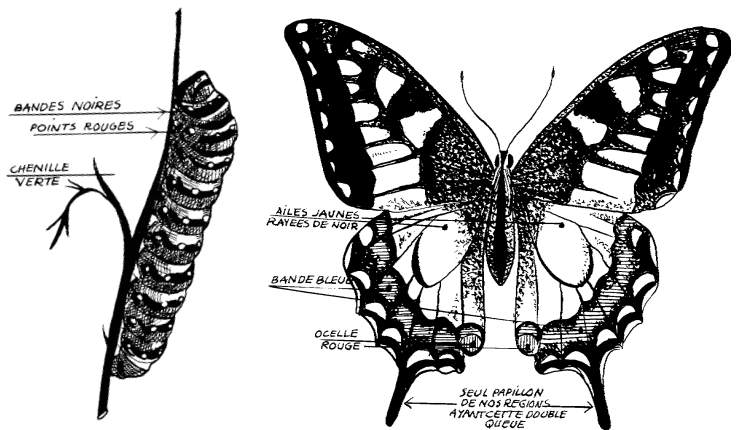
## RESTRICTIONS MAL VENUES

La direction de la RTBF a décidé dans son train d'économies, de sacrifier **OBJECTIF TERRE** l'intéressante émission mensuelle consacrée aux problèmes d'environnement. Des protestations ont surgi de toutes parts sous forme de prises de positions, lettres et pétitions adressées aux responsables. Il est en effet impensable qu'en 1993, alors que la prise de conscience de ces problèmes est de plus en plus vive dans la population, on supprime ce genre programme non seulement utile, mais indispensable. Souhaitons que la direction de la RTBF rende bientôt à **OBJECTIF TERRE** la place qui lui revient.

# ENSEMBLE SAUVONS LE MACHAON

Georges HELLA

Le Machaon (*Papilio Machaon*), parfois appelé "Porte queue", compte parmi les papillons symboliques en matière de protection des espèces. Autrefois très commune dans nos campagnes, cette superbe espèce s'est considérablement raréfiée durant les deux dernières décennies. C'est la raison pour laquelle je tente depuis trois ans, expérimentalement, de réintroduire cette espèce dans notre région. Les résultats sont très encourageants: depuis cette année, nous revoyons ce magnifique papillon voler dans nos potagers et particulièrement sur nos carottes et fenouils qui en sont les plantes nourricières. C'est pourquoi nous lançons un appel: la chenille verte annelée de noir et mouchetée de rouge est totalement inoffensive pour l'homme et surtout pour vos légumes. Elle ne nuit en nul cas à la croissance de vos carottes et fenouils. Il est donc inutile d'employer des pesticides; vous risqueriez de détruire inutilement cette espèce et de plus, en vous en abstenant, vous préserverez votre santé. Si toutefois, vous désirez vous en débarrasser, contactez-moi



(au 02/ 633. 38. 20 après 20 heures ).  
Ce serait dommage de ne pas assister à la colonisation de ce papillon dans de nouveaux biotopes comme les carrières par exemple...  
A méditer.

**Etes-vous membre de l'asbl LASNE NATURE ?**

**Avez-vous renouvelé votre cotisation ?**

**Le compte de LASNE NATURE asbl à 1380 LASNE  
est le 001-2326233-55**

**NOTEZ**

**notre changement  
d'adresse**

**3, rue de Fichermont  
1380 LASNE**

## NOS PROMENADES

## JARDINS ENCHANTEURS

Par un beau dimanche de juin, quelques privilégiés (ils l'étaient assurément puisque leur nombre avait été limité à 20) ont eu la joie de découvrir les beaux jardins de M. et Mme Puissant, à Ohain. Les propriétaires nous ont fait les honneurs des lieux avec gentillesse, compétence et un enthousiasme qui dénotaient un grand amour de la nature.

Que ce soit dans les parties de jardin où la fantaisie semblait avoir présidé à la rencontre d'arbres, d'arbustes ou de fleurs les plus variés comme les plus inattendus; que ce soit dans cette partie tracée selon un plan très rigoureux ou encore autour de belles pièces d'eau, c'était chaque fois, à chaque tournant de chemin un nouveau ravissement, une heureuse découverte.

Merci encore à nos hôtes.

D.Geluck,

## SOLEIL DE JUILLET A ROFESSART,

Sous la houlette de Marie-Madeleine, nous voilà au rendez-vous, près de la propriété Lambermont. Dans la belle campagne de Limelette, nous partons sous le soleil encore timide de 10 h, puis de plus en plus audacieux : les pulls deviennent encombrants, les nuages de moins en moins.

Quoique très proches des habitations (dont certaines nous ravissent par leur façade ancienne et leur jardin simplement fleuri), des petits chemins de sable, de pavés et de macadam nous mènent çà et là trois heures durant dans un pays bien calme et bien vert...

Nous apprécions le petit vent frais, la

salicaire, la chicorée sauvage... et le museau sympa du lama de la ferme de Noirville. Nous découvrons aussi les charmes du petit pont enjambant un ruisseau, le Pinchart.

Pour ma part, ce que je retiens, c'est la très belle ferme séculaire, la BALBRIERE (1761), un beau modèle de ferme brabançonne où (le saviez-vous ?) l'on peut se reposer et se restaurer.

L'endroit prête à la rêverie et on se croirait bien loin de chez soi.

Il y a bien, selon J.P. Otte "un voyage à entreprendre dans la proximité".

Dominique MEERT

### HEUREUSE INITIATIVES

- *Signal lumineux placé près de l'école de Maransart et qui attire très clairement l'attention des automobilistes (en attendant les mesures plus radicales).*
- *Interdiction d'accès aux camions de plus de 10 tonnes dans tout le quartier menant aux rues de l'Abbaye ( le long de notre réserve) rue des Combattants, rue du Double Ecot. Voilà qui améliorera la sécurité aux abords de l'école des petits, place des Combattants où il est prévu également un aménagement spécial de la voirie face à l'ancienne maison communale de Couture.*
- *Bacs à papier aux arrêts de bus (que l'on devrait vider tous les quelques jours et non les quelques semaines comme c'est actuellement le cas).*

### Nouveau livre:

## CHAPELLES, CROIX ET POTALES DE LASNE

Ses auteurs : Louis Evrard, Agnès Pirlot de Corbion et Raymond Betz. Ils ont dénombré plus de 120 chapelles, croix et potales sur le territoire de notre commune, et racontent dans ce livre pourquoi, quand, par qui elles ont été édifiées et ce qu'elles signifient aujourd'hui pour ceux qui les découvrent au hasard de leurs promenades. Ils les ont photographiées, se sont attachés à leur histoire, leur architecture, vous donnent même le nom de leur propriétaire et vous proposent 6 itinéraires de promenades qui vous permettront de retrouver ces témoins de notre patrimoine.

\* 130 pages 16 x 24, 130 photos + 6 plans, au prix de souscription fixé à 495 F avant le 12 septembre 1993 ( le prix passant à 595 F après cette date) Montant à verser au compte 271-0374479-91 de ARC Brabant Wallon, 20, rue de Caturia, 1380 LASNE.

Les premiers 500 exemplaires de cette édition originale seront numérotés de 1 à 500. Les souscripteurs pourront retirer leur exemplaire à la réception d'ouverture des Journées du Patrimoine le samedi 11 septembre à 16h30 sous le chapiteau dressé à la plaine de Couture-St-Germain et s'ils le désirent, le faire dédicacer.

Les souscripteurs qui ne pourront être présents, recevront leur livre à domicile.

### OPÉRATION BUISSONS FUTÉS, BUISSONS FRUITÉS

La Commune de Lasne organise le samedi 20 novembre dans la matinée, au centre de Lasne, une distribution de buissons et arbustes tels que :

**AUBEPINES, PRUNELIERS, NOISETIERS, CHÂTAIGNIERS, GROSEILLIERS, CASSIS, CORNOUILLERS et HÊTRES**

*A LA SAINTE-CATHERINE, TOUT BOIS REPREND RACINE.*

## CONTRAT DE RIVIERES: LA LASNE ET LE SMOHAIN • CONTRAT DE RIVIERES:

Dans notre numéro de juin, nous avons expliqué comment plusieurs d'entre nous avaient suivi une formation permettant d'évaluer la qualité biologique des eaux de nos rivières en identifiant, par des prélèvements, les invertébrés qui peuplent nos cours d'eau.

La diversité des espèces et la reconnaissance des groupes faunistiques plus ou moins tolérants aux pollutions fournit des indices chiffrés de 10 à 1. En clair, cela signifie que quand une analyse dénote un indice proche de 10, l'eau

peut à cet endroit être considérée comme peu polluée, alors que plus l'indice se rapproche de 0, plus elle l'est.

Quelques bénévoles, encore trop peu nombreux, ont procédé aux analyses, et lors de la réunion de début juillet, nous avons pu donner l'état de nos rivières au début de l'été. Les prélèvements suivants seront effectués en septembre, décembre et mars.

POUR LA LASNE, 4 points ont été rele-

vés sur le territoire de la commune:

1. A la sortie de Plancenot, au niveau du pont de la rue du Bois Impérial, indice biotique 1, ce qui correspond à une eau très polluée.
2. Au niveau du pont de la pisciculture, route de l'Etat à Maransart, indice biotique 3-4, eau moyennement polluée.
3. Au niveau du pont de la rue de l'Abbaye à Aywiers, indice biotique 3-4, eau moyennement polluée
4. Au niveau du pont de la route de

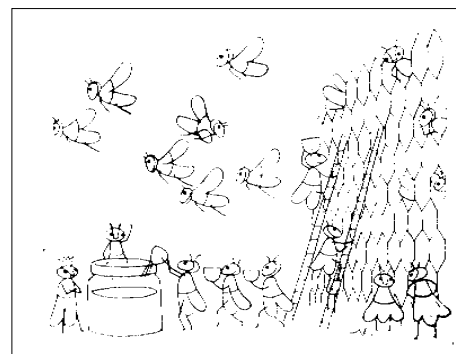


### L'ABEILLE ET L'ANALPHABETE

En croquant la pomme à belles dents, ami,  
 auras-tu une pensée reconnaissante pour l'abeille ?  
 As-tu oublié déjà le temps des pommiers en fleurs ?  
 Les as-tu seulement entendus tout vibrants et bourdonnants ?  
 Si tu es de ceux qui ne confondent point l'abeille et la guêpe,  
 alors tu sais que tu n'as rien à craindre du dard  
 des paisibles butineuses et ainsi tu sauras aussi qu'en échange  
 de *trois* grains de pollen et de *deux* gouttes de nectar,  
 l'abeille donne des ailes à chaque fleur, qui ainsi s'envole  
 vers des lendemains fruités, tout en rondeurs et couleurs...  
 As-tu vu briller au cœur de la pomme  
 le souvenir étoilé de l'union sucrée entre l'abeille et la fleur?  
*Deux*, la femme. *Trois*, l'homme.  
*Cinq*, l'union du ciel et de la terre, *quinte*-essence de l'infini.  
 As-tu songé que c'est le *dard* du pommier qui fleurit?...  
 Il n'y a pas de roses sans épines.  
 Il n'y a point de pommes sans abeilles...  
 Toi qui ne tombes pas dans les pommes  
 lorsque l'abeille bourdonne à ton oreille,  
 tu pourras découvrir un secret bien plus grand encore.  
 Car l'abeille, à chaque fleur qu'elle visite, paye son écot :  
 une infime gouttelette de venin.  
 L'automne venu, lorsque la végétation s'en ira joncher la terre,  
 la couvrant contre les rigueurs de l'hiver,  
 elle y formera, en se décomposant, un humus nourricier.  
 Malheur à la terre où ne vole plus l'abeille :  
 son humus mort est incapable de donner le jour à la vie.  
 Il n'y a pas de roses sans épines.  
 Il n'y a pas de vie sans *venin*...  
 Si tu as pu lire jusqu'ici, tu n'es pas analphabète,  
 et tu sais que l'abeille est bien plus qu'une «mouche à miel» :  
 Elle est bien plus encore que tu n'imagines.  
 Mais ça, c'est une autre histoire...

Dans les prochaines livraisons de *Lasne Nature* nous développerons quelque peu chacun des points énoncés ci-dessus. Nous lèverons un tant soit peu le voile de mystère qui recouvre l'univers fascinant des abeilles afin de vous amener à vous laisser apprivoiser un peu plus par cette nature inquiétante... parce que trop mal connue. Mais vous pouvez dès à présent nous contacter si vous bourdonnez par trop d'impatience.

Amélie Melo a.s.b.l. avenue Amélie 9a, 1330 Rixensart. 02/653 43 11



### CARTES DES CHEMINS ET SENTIERS DE LASNE

Notre carte des chemins et sentiers de Lasne connaît un succès constant. Elle en est en août à sa 10<sup>e</sup> édition. Redessinée, sa présentation et la qualité de son tirage ont été améliorés et à chaque édition, des corrections, des ajouts y sont apportés et en font un instrument toujours plus fiable. Ne perdez pas de vue que notre GROUPE SENTIERS se réunit le premier jeudi de chaque mois à 20 h au Centre Sportif de Lasne. Toute remarque et suggestion découlant de votre expérience y sont les bienvenues.

Vous pouvez vous procurer notre carte des sentiers à ces réunions, à nos stands tenus aux diverses fêtes auxquelles nous participons. Elles sont également en vente chez les libraires de l'entité.

Elles vous seront envoyées par la poste ou déposées à votre domicile si vous les commandez en versant 200 F pour le tirage noir et blanc ou 400 F pour l'édition colorisée à la main par nos soins, au compte 001-2326233-55 de l'asbl LASNE NATURE, 3, rue de Fichermont à 1380 LASNE. (notre nouvelle adresse)



## LA LASNE ET LE SMOHAIN • CONTRAT DE RIVIERES: LA LASNE ET LE SMOHAIN

Renipont (avant la rue d'Ottignies), indice biotique 7, ce qui correspond à une eau non polluée d'après la méthode Tuffery et Verneaux que nous utilisons.

Nous quittons ensuite la commune pour deux autres points de prélèvement.

1. Ecole communale de Rosières: indice 3.
2. 100 mètres en amont du confluent de l'Argentine: indice 0, ce qui signifie qu'il n'y a là aucune vie d'invertébrés.

POUR LE SMOHAIN qui est entièrement sur le territoire de notre commune, les points de prélèvement donnent TOUS un indice 0. Sans commentaire... !(avec par endroits une odeur de lisier).

Le collecteur en cours d'installation sauvera certainement le Smohain qui actuellement n'est plus qu'un égout.

Premières conclusions : la Lasne qui possède un plus grand débit, supporte mieux la pollution que le Smohain.

C'est surtout à la source que l'auto-épuration ne se fait que très peu; le village de Plancenoit la pollue fortement, d'où l'urgence de construire une station d'épuration.

Une note très positive, avant de pénétrer sur le territoire de Rixensart, la rivière a de nouveau un bon état de santé.

ALAIN CHARLIER  
 Responsable du Groupe EAUX

## QU'EST CE QU'UNE "ZIP" ?

Nous avons évoqué à plusieurs reprises l'importance des Zones d'Intérêt Paysager. C'est de leur maintien, de leur survie que dépend l'harmonie de nos campagnes façonnée au cours des siècles.

L'ADESA, association d'action et de défense de l'environnement, s'emploie à dresser un inventaire de ces zones, qu'elles figurent ou non au plan de secteur. L'ADESA sollicite la collaboration de tous.

Lors de vos promenades, notez, décrivez,

photographiez (si possible avec un grand angle), ces vues, ces paysages qui vous semblent particulièrement beaux et dignes d'être préservés, qu'ils soient encore intacts ou en train d'être gâchés. Il peut s'agir de zones partiellement construites. Soyez particulièrement attentifs aux entrées des villages et hameaux.

Merci pour toutes les observations que vous nous enverrez.

Nous reviendrons prochainement au sujet.

## LES NIDS D'HIRONDELLES

C'est en hiver, qu'il convient de préparer leur retour au printemps...



L'hirondelle de fenêtre colle son nid de terre globuleux sous les balcons, à l'angle des fenêtres, ou tout en haut des murs à l'abri de l'avant-toit. Au contraire, l'hirondelle de cheminée niche à l'intérieur des bâtiments.

Malgré l'interdiction légale de détruire des nids habités ou en construction (arrêté royal du 20 juillet 1972 relatif à la protection des oiseaux), trop de gens, dérangés par les déjections qui s'amoncellent sur leur seuil de porte ou leurs appuis de fenêtre, détruisent encore les nids et accentuent la raréfaction de l'espèce.

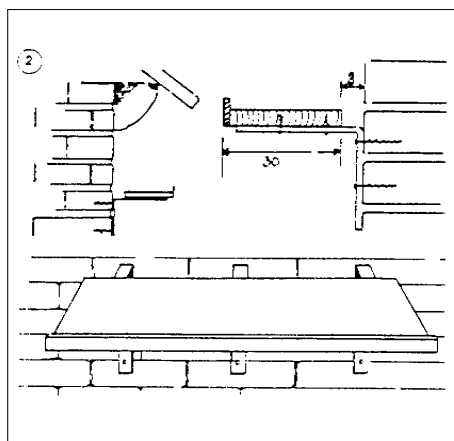
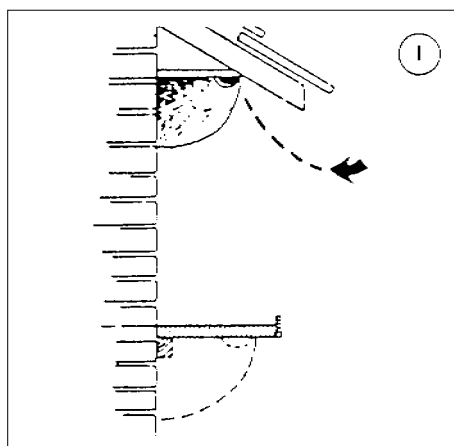
Un remède très simple à ce problème de déjections consiste à installer une planchette en dessous des nids "litigieux" (largeur 30 cm mais jamais plus de 2 mètres sous le nid).

Pour éviter que cette planchette ne devienne le lieu d'accrochage d'un nouveau nid, il suffit de laisser un espace de 3 cm entre le mur et la planchette. Les figures 1 et 2 illustrent parfaitement les modalités pratiques de cette planche anti-déjections.

(Ce texte nous est communiqué par la société d'études ornithologiques AVES Maison liégeoise de l'Environnement rue de la Régence, 36 à 4000 LIEGE Tél: 041/22 20 25. Vous pourrez y obtenir tout renseignement complémentaire).

***L'homme est le seul animal capable de rougir...et qui a des raisons pour le faire.***

Mark TWAIN



## SI VOUS AIMEZ LE THON

Sachez que sa pêche industrielle, avec sennes tournantes et/ou filets dérivants massacre des milliers d'animaux: requins, tortues de mer, oiseaux plongeurs, phoques, otaries, poissons, marsouins et particulièrement, des dauphins qui accompagnent, sans que l'on sache encore pourquoi, une variété de thon (l'albacore).

Voilà plus d'un an que le W.W.F. fait campagne ("Dolphin safe") contre ce type de pêche et, depuis, les consciences s'éveillent: la plupart des importateurs et des distributeurs de thon en conserve ont signé un document les engageant à ne plus se fournir qu'auprès des fournisseurs dont la technique de pêche est sélective. Sous le contrôle du W.W.F. et de l'EARTH ISLAND INSTITUTE, voici la liste des marques qui ont donné la preuve qu'elles appliquent le "Dolphin safe":

ADRIA, ALBATROS, ARMOUR, ARO, CAPTAIN BYRD, DERBY, FAMILY, FIRST STATE, GB, GOOD LUCK, IMPALA, IMPERIAL, LORADO, LYS DE FRANCE, MAGPIE, NOPRI, NORM, NOVA, OCEAN, PALACIO DEL MAR, PALACIO ORIENTE PETIT NAVIRE, REALTO, REGINA, SAUPIQUET, SEA FLOWER, STAR LUX, SUPREZAPIME, UNIC, VICTORIA, VIOLET, WINNY, ZAPI.

Il vous suffit de choisir une de ces marques pour participer activement à cette campagne. Cette liste est régulièrement remise à jour par le W.W.F. Celle-ci, la dernière, date du 26/5/93.

Il y a sur le marché d'autres marques. Pour certaines d'entre elles, les fournisseurs ont signé les engagements WWF mais n'ont pu A CETTE DATE fournir toutes les preuves d'une politique de pêches sélectives qui pourraient être recoupées par des contrôles. A suivre.

Dominique MEERT.

## Emballages ... et suremballages

Les emballages sont nécessaires, souvent utiles.

Ils protègent les marchandises des coups, sont une garantie d'hygiène, nous renseignent sur la nature du produit, sa composition, son mode d'emploi.

Pourtant, que de produits suremballés! En Belgique, 60 milliards vont aux emballages. A la caisse de votre magasin 10% de votre addition va vers eux. 50 % de nos déchets viennent des emballages que nous jetons.

### Que pouvons-nous faire ?

Acheter nos produits non pour le contenant mais pour le contenu. Acheter quand c'est possible des portions familiales plutôt que des petites portions individuelles qui multiplient les emballages perdus et coûtent beaucoup plus cher. Plutôt un pot de yoghourt en verre d'un demi-litre que plusieurs petits pots. Plutôt des bouteilles de lait ou jus de fruits récupérables ou recyclables que ces "briques", emballage composé de carton, plastique et alu pratiquement impossible à détruire ou à recycler.

A la caisse, refusez les sacs en plastique que l'on vous donne généreusement, remplissez votre cabas et mettez le reste dans des cartons dont le commerçant est heureux de se débarrasser.

# PATIENTIA VINCERE TENEBRAS

PATIENTIA VINCERE  
TENEBRAS

Qu'on nous permette de paraphraser la célèbre devise qu'on lit en latin, sur le sceau de l'U.L.B.: "Par la science, vaincre les ténèbres". Car Lasne Nature est amenée à soupirer : "Par la patience vaincre des ténèbres" ...

Les ténèbres, ici, sont celles qui entourent, par exemple :

- le non-refus de certains permis de bâtir ou de lotir;
- la réalisation de constructions selon d'autres plans que ceux qui accompagnaient le permis qui a été délivré;
- des bruits persistants qui courent à propos de bâtiments qui sortent de terre sans qu'aucun permis ait jamais été sollicité.

## REVE ET REALITE.

Au début, nous pensions, à Lasne Nature, que, mises à part certaines imperfections des lois, décrets et arrêtés en vigueur, la responsabilité de la Commune dans ces anomalies était totale.

Tout le monde, y compris les fonctionnaires de l'Administration de l'Urbanisme à Wavre, dépendant directement du Ministère, nous renvoyait à l'article 41 du CWATUP (le "Code Wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et du Patrimoine").

Cet article 41 est parfaitement clair. Aussi clair que l'ancien code pénal quand il disait, en bon français : "Tout condamné à mort aura la tête tranchée". L'article 41 débute par ces mots : "Nul ne peut, sans un permis préalable, écrit et exprès du collège des bourgmestre et échevins... etc".

Eh bien, cela, c'est le rêve. Comment les choses se passent-elles dans la réalité quand il y a passe-droit ? Nous avons interviewé à ce sujet notre bourgmestre qui, comme on le sait, est également échevin de l'Urbanisme à Lasne. Nous

avons vérifié certaines choses, notamment en consultant d'anciens dossiers de demande de permis. On ignore trop souvent qu'en vertu de l'article 324 du CWATUP, "Tout tiers intéressé peut prendre connaissance à la maison communale du contenu des permis de bâtir et de lotir délivrés".

## ALORS, CETTE REALITE ?

Une caractéristique commune des dossiers ayant abouti à des passe-droits, c'est, on s'en doute, l'embrouillamini. Tantôt un bureau d'avocats spécialisé dans la promotion de demandes de permis qui risquent d'être refusés obtient gain de cause en jouant savamment sur le dépassement des délais dans lesquels les décisions administratives doivent être prises pour rester valables. Tantôt on obtient des autorités qu'elles prennent une décision dérogatoire en invoquant le précédent d'autres dérogations.

Tantôt c'est l'architecte qui, épousant étroitement les désirs de son client, remplit pour lui des formulaires, comme celui de la notice d'évaluation préalable d'incidences sur l'environnement, d'une façon lacunaire, voire mensongère. Tantôt un procès-verbal constatant une infraction aux permis, envoyé au Parquet, attend longtemps, longtemps, le moment de recevoir une suite. Tantôt encore, une imprécision, une équivoque, du plan de secteur- ce plan légal qui détermine l'affectation des diverses zones du territoire- est mise à profit pour entretenir la confusion. Et l'on use encore de bien d'autres ficelles que celles-là.

## QUE FAIT LASNE NATURE ?

Nous ne sommes pas des censeurs, ni des agents de police. Nous sommes prêts à admettre qu'on accorde à certains demandeurs de permis des

dérogations quand la chose ne lèse vraiment personne. Mais nous tenons à ce qu'il y ait transparence des motifs des décisions administratives et que, bien entendu, le fait que le projet ne lèse vraiment personne soit valablement établi.

Pour donner un coup d'arrêt aux pratiques véreuses que nous venons d'évoquer, nous sommes occupés à suivre en temps réel, le destin de deux dossiers de demande récents. Si la suite de leur traitement administratif révèle quelque anomalie que ce soit, nous irons, au nom de nos membres, jusqu'au bout des recours ouverts aux citoyens de ce pays. Patience.

Fernand DEBREYNE  
Groupe Urbanisme et  
Aménagement du Territoire

*"La nature, les chants d'oiseaux! Ce sont mes passions. Ce sont aussi mes refuges*

*.....  
"C'est là que réside pour moi la musique. La musique libre, anonyme, improvisée pour le plaisir, pour saluer le soleil levant, pour séduire la bien-aimée, pour crier à tous que le pré ou la branche sont à vous, pour arrêter toute dispute, dissension, rivalité, pour dépenser le trop-plein d'énergie qui bouillonne avec l'amour et la joie de vivre, pour trouver le temps et l'espace et faire avec ses voisins d'habitat de généreux et providentiels contrepoints, pour bercer sa fatigue et dire adieu à telle portion de vie quand descend le soir."*

Olivier MESSIAEN, compositeur et  
ornithologue 1908-1992

## PARC A CONTENEURS DE RIXENSART

La plupart des Lasnois qui s'y sont rendus ont apprécié l'organisation du parc et son efficacité. Cependant, en juillet, le dépôt de produits nocifs y a été refusé pour cause de surcharge.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, ces produits sont à nouveau acceptés. D'autre part, trop de personnes interprètent mal la notion de "déchets encombrants". Sont considérés comme encombrants les déchets QUI NE PEUVENT ETRE MIS dans des sacs poubelles ramassés par les services de voirie.

# JOURNEES DU PATRIMOINE DES 11 ET 12 SEPTEMBRE 93

SUITE DE LA PAGE 2

l'église de Couture, circuit libre de 10 à 16 h 30, plan et brochure disponibles sur place.

## 3. PLACE COMMUNALE D'OHAIN ET EGLISE St- ETIENNE.

Ces deux sites classés feront l'objet d'une description historique bien méritée, puisque de très nombreux monuments s'y trouvent et valent la peine de s'attarder: château seigneurial, fontaine Mascart, bancs d'hommage à nos écrivains et poètes, ateliers d'artistes, cure, église datant du XVIIe siècle, fontaine de Ste-Wivine...

Le Cercle d'Histoire de Lasne guidera les visiteurs le samedi et le dimanche à 10 et 14 h 30. Circuit libre avec brochure en dehors de ces heures de 10 à 17 h - Départ: kiosque de la place communale.

Nous vous attendons nombreux à ces manifestations !

Un document de la Région wallonne, reprenant tous les sites de Wallonie que l'on peut visiter ces 11 et 12 septembre, est disponible sur demande au Cercle d'Histoire de Lasne (Tél.02/ 653.74.68.).

Raymond BETZ  
Cercle d'Histoire de Lasne

*Notez notre changement  
d'adresse:  
3, rue de Fichermont  
1380 LASNE*

## QUELQUES AUTRES DATES A RETENIR

LES 3, 4 ET 5 SEPTEMBRE

le vendredi de 18 à 22h30, samedi et dimanche de 10 à 19 h  
PALAIS DES EXPOSITIONS de NAMUR

### 9e Salon VALERIANE

Le salon de votre santé et de celle de la terre. Plus de 220 exposants. Expositions, plus grand marché bio de Belgique, agriculture et jardinage, conférences, débats, ateliers, fête des enfants garderie à partir de 3 ans. Org.: NATURE ET PROGRES (asbl) rue de l'Etoile, 23, 5000 NAMUR

DIMANCHE 19 SEPTEMBRE

L'ENTENTE NATIONALE POUR LA PROTECTION DE LA NATURE  
organise la

### 40e JOURNEE NATIONALE POUR LA PROTECTION DE LA NATURE

à ESNEUX (vallée de l'Ourthe).

Dès 9h30 : hall du complexe sportif Adrien Herman à 250 m en aval  
du pont d'Esneux, jusqu' à 17 h.

Expositions et excursions guidées le matin et l'après-midi. Restauration.

Secrétariat de l'ENTENTE: 83, rue de la Paix  
7100 Chapelle-lez- Herlaimont.

DIMANCHE 26 SEPTEMBRE A LASNE

### 1er GRAND RALLYE TOURISTIQUE VTT

DE RANSBECK

Org.: A.C.I.L. Association des Commerçants et Indépendants de Lasne.  
A PARTIR DE 10 h au COQ A LASNE

CIRCUIT CHAMPETRE DE 18 KM ACCESSIBLE A TOUS  
(y compris aux enfants) à travers le GRAND LASNE.

Nombreuses activités prévues sur le parcours. Importantes récompenses  
offertes par les commerçants de Lasne, à partir de 19 h sur la  
place de Ransbeck. Restauration prévue sur place.

Inscriptions avec possibilité de louer un VTT, jusqu'au 10/9 chez:  
SACRES BAMBINS, rue de la Gendarmerie Tél: 633 59 17.  
PATISSERIE MICHEL, place communale d'Ohain Tél: 633 11 22.

SAMEDI 2 ET DIMANCHE 3 OCTOBRE

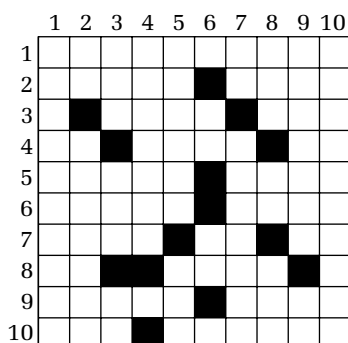
### FETE D'AUTOMNE DES JARDINS D'AYWIIERS

(de 10 à 18 h) Vente de plantes dans le parc de l'abbaye.

Jardinage biologique,compostage.

Visitez-y le stand de LASNE NATURE.

## NOS MOTS CROISES



### SOLUTION DU N° 14



### HORIZONTALEMENT

1. Ruine de Rome. / 2. De jour, répand sa chaleur. - Attisée par le sel. / 3. A son champ. - Voguait au Moyen Age. / 4. Fait partie de la cité. - Retourné, peut faire une bonne litière. - Conspua (phon.). / 5. Telle terre ne produit rien. - Bouleversant le village, un crime y a été commis (est à l'origine d'un film). / 6. Peut rougeoyer dans l'âtre. - Permet de rouler, en marche arrière. / 7. Père de Jason. - Occasionne des ruées. - Type de société. / 8. Donne l'accord. - Beau jardin. / 9. La sève élaborée y circule. -Période de moisson. / 10. Celui de la St- Martin nous ravit. - Satellite de poète.

### VERTICALEMENT

1. Chute en musique douce. / 2. Cité légendaire. - Parait aux couleurs de l'arc en ciel. / 3. Consonnes de "mimât" - Marque l'égalité. -Langage ovin. / 4. Débris enflammé. / 5. De l'air. - Légumineuse. / 6. Cardinaux. - Note renversée. / 7. Peut être de trèfle. - Etait d'actualité au printemps de la République. / 8. Peut être négatif ou positif. - Lu de travers. - Grand ami des animaux. / 9. Certaines mouettes le sont. - Début de série. / 10. A été répertoriée dans la Réserve du Ru Milhoux.